



AGENCE FRANÇAISE
DE SÉCURITÉ SANITAIRE
DES ALIMENTS

LE DIRECTEUR GENERAL

Afssa – dossier n° 2010-0420 - MINEDOR
dossier lié n° 2090063 - NATIVO

Maisons-Alfort, le 22 mars 2010

AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments
relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché
de la préparation phytopharmaceutique
MINEDOR, identique à NATIVO**

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception d'un dossier, déposé par BAYER S.A.S/BAYER CROPSCIENCE, relatif à une demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation MINEDOR.

Considérant que cette préparation est déclarée identique au produit de référence NATIVO, dont l'autorisation de mise sur le marché, n° 2090063, est en cours de validité jusqu'au 31 décembre 2019 ;

Considérant que la composition intégrale déclarée pour MINEDOR est bien strictement identique à celle déclarée pour NATIVO ;

L'Afssa émet un avis favorable à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation MINEDOR, présentée par BAYER S.A.S/BAYER CROPSCIENCE, mise sur le marché qui doit se faire dans des conditions, notamment d'étiquetage et d'emploi, strictement identiques à celles prévues pour le produit NATIVO.

Marc MORTUREUX

Mots-clés : MINEDOR, PIDQ